

Je note la présence parmi nous de deux médecins. Ils n'ignorent sans doute pas que certains de leurs collègues ont dû se tourner vers l'agriculture parce que le collège des médecins ne leur permettait pas d'exercer leur métier. Tout qualifiés qu'ils soient, ils n'ont pu obtenir un permis et bien que certaines régions du Canada soient à court de médecins.

M. Horner: Monsieur l'Orateur, le député me permet-il de lui poser une question?

M. Whelan: Volontiers, si j'ai le temps quand j'en aurai terminé.

M. Alexander: Qu'en est-il des avocats?

M. Whelan: Je pourrais nommer d'autres secteurs de la société. Si les courtiers d'immeubles craignent que trop de candidats à la profession ne leur permettent plus de gagner \$50,000 par an, ils cessent de leur délivrer des permis de travail. Ils sont autorisés à en limiter le nombre. Il en est de même pour les plombiers et les électriciens. Combien de jeunes n'ont pu s'enrôler comme apprentis au syndicat des électriciens? Je cite là ces exemples pour montrer simplement que l'agriculture est la seule activité qui échappe à un contrôle. Rien n'est prévu pour assurer la stabilité de ce secteur.

J'ai toujours soutenu que nos produits de ferme ne connaissent pas de frontière provinciale. Je l'ai dit dans plusieurs discours et avant même mon élection à la Chambre. Nous savons tous que c'est là un fait patent, reconnu par des décisions de la Cour suprême. Nous avons vu, dans le passé, des hommes d'affaires avertis se déplacer d'une province à l'autre pour échapper aux offices de commercialisation. Ils y ont parfois réussi avec l'aide soit du gouvernement de la province où ils s'installaient, soit du gouvernement fédéral. Je n'approuve pas cela. Je sais, comme je suis certain que tous les députés le savent, que ces gens n'ont qu'une idée en tête, gagner plus d'argent. Ils voulaient y arriver en exploitant de façon générale tous les intéressés. Ils voulaient exploiter d'abord le producteur, ensuite, la main-d'œuvre bon marché et enfin, le consommateur.

On peut se demander: comment pourraient-ils exploiter le consommateur? Ils y arrivent en exigeant du consommateur le prix qu'ils exigeraient s'ils payaient le prix habituel pour les produits et la main-d'œuvre dans d'autres parties du Canada. Je n'en pense pas beaucoup de bien et, bien que certains de ces exploitants aient eu un certain succès, c'est un procédé indélicat auquel ce bill peut mettre fin si les producteurs en général veulent se servir de ce bill pour le faire.

Ces exploitants peu scrupuleux enlèvent toute stabilité au prix d'une marchandise. Ils peuvent le faire parce qu'ils ne sont pas strictement réglementés. Quiconque connaît les offices de commercialisation sait que ces offices exigent des produits de haute qualité. Les règlements rigoureux s'appliquent à tous les produits, ce qui oblige le producteur à respecter des normes élevées de qualité. Les agriculteurs produisent des denrées de première qualité sous la régie des offices nationaux et provinciaux de commercialisation. Les produits employés par les usines

de traitement et de transformation, qui englobent presque toute la production, ne le cèdent en rien aux meilleurs produits du monde et c'est le consommateur qui en bénéficie. Ailleurs, les produits ne sont pas de cette haute qualité.

• (4.20 p.m.)

Nous ne devons pas non plus oublier ce qui a été accompli au Canada grâce aux offices de commercialisation. Je pense, en particulier, aux pêches des côtes de l'Est. Je pense également à la pêche de poisson d'eau douce. Les offices ne sont pas sans défaut mais ils sont très efficaces du côté production et la situation des producteurs est bien meilleure qu'elle ne l'a jamais été. Ils n'ont pas non plus été trop onéreux.

Des propos cherchant à établir des comparaisons avec les pays fascistes et communistes seraient ridicules s'ils n'étaient si contraires à la vérité. J'ai visité les pays dont mes beaux-parents sont originaires. Ma femme vient d'un pays socialiste. Lorsque je visite une grande ferme, j'aime à la comparer aux fermes d'État inefficaces. Je sais qu'en Yougoslavie le cultivateur indépendant produit une forte partie des denrées alimentaires. Nous savons aussi que les produits coûtent cher dans les pays occidentaux. Certains députés l'ont mentionné, suggérant que nous devrions aller voir ce qui se fait là-bas. Ils n'ont pas dit cependant que ces fermes ont des offices de commercialisation plus sévères qui existent depuis plus longtemps qu'au Canada. Deux exemples sont la Grande-Bretagne et la Nouvelle-Zélande. Tous deux sont des pays démocratiques. On y trouve des offices depuis des années et, sauf erreur, ils ont été établis par des gouvernements autres que socialistes.

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre, s'il vous plaît. Je regrette d'interrompre le député mais je dois lui signaler que son temps de parole est écoulé.

Des voix: Continuez.

M. l'Orateur suppléant: La Chambre consent-elle à ce que le député continue?

Des voix: D'accord.

M. Whelan: J'aurai bientôt terminé, monsieur l'Orateur. Je connais nombre de cultivateurs canadiens. J'ai reçu beaucoup de lettres de tous les coins du pays. Je peux vous dire que 90 p. 100 de nos cultivateurs sont en faveur de ce bill. Parmi ceux qui sont contre, certains ignorent pourquoi mais en général, ils ont adopté cette position parce que quelqu'un la leur a suggérée. Après avoir étudié ces volumes de témoignages, des mots, des mots, dont certains en langage agricole ne pourraient être traités que de «hogwash» (balivernes), au cours des délibérations du comité, je suis forcé de dire qu'à mon avis, on devrait limiter le temps des discussions en comité ainsi que la durée des débats sur tout projet de loi soumis à la Chambre. Si le projet de loi doit être étudié de façon démocratique, il faudrait limiter la durée des délibérations.

Ce bill devrait être adopté sans plus tarder de sorte que les cultivateurs canadiens puissent en profiter s'ils en veulent. Nous ne les forçons pas à l'accepter. Nous le leur offrons s'ils en veulent bien. Merci.

M. l'Orateur suppléant: La parole est au député de Compton (M. Latulippe).